



CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

ANNEYRON

BTS PH PRODUCTION HORTICOLE



Arboriculture fruitière, Floriculture, Maraîchage, Pépinière

VOIE SCOLAIRE, APPRENTISSAGE OU FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



Code diplôme : 32321111 RNCP : 36773

Le ou la titulaire exerce son activité dans des contextes variés (plein air, sous abris, hors sol) en prenant en compte le facteur environnemental et en mettant en œuvre des techniques de haut niveau. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de développement durable. Il accèdera à des postes à responsabilité (chef de culture, second d'exploitation) et pourra envisager la reprise ou la création d'entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Former** des professionnels compétents, qualifiés et avec une expérience de terrain (apprentissage ou 20 semaines de stages par an).
- **Développer** le sens des responsabilités, de l'initiative et de la prise de décisions techniques et managériales

EXEMPLES D'ACTIVITÉS VISÉES

- Gérer la production d'une entreprise
- Prendre des décisions techniques et managériales
- Etre acteur dans des démarches qualités, avec des technologies respectueuses de l'environnement et de la santé du consommateur
- utiliser les nouvelles technologies pour les tâches techniques et de gestion
- Encadrer des équipes
- Etre en contact permanent avec les entreprises et veiller sur l'évolution des systèmes de production (technicien conseil)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un baccalauréat (quelle que soit la spécialité) ou équivalent
- Possibilité de formation en 1 an pour les titulaires d'un BTS ou diplôme équivalent (niveau 5)
- Sous statut scolaire : sans condition dans le cadre d'une poursuite de scolarité
- En apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans
- En formation continue : selon les modalités de prise en charge (nous consulter)

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie de l'**alternance** basée sur le vécu. Interventions de professionnels du secteur. Visites terrain. Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise.

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans - 700h de cours par an
En **alternance**
(stages ou apprentissage)

Chaque année : 700h de formation en MFR soit 20 semaines et de 18 (scolaire) à 27 semaines (apprentissage) en entreprise

Possibilité d'adapter la durée de formation après un positionnement (BTS en 1 an)

DIPLÔME PRÉPARÉ

Le **B TSA**
Diplôme de niveau 5 "Production Horticole" délivré par le Ministère de l'Agriculture

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter)

Site web de la MFR



Maison Familiale Rurale Anneyron

10, rue de l'Europe 26140 Anneyron
04 75 31 50 46 - mfr.anneyron@mfr.asso.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

ANNEYRON

BTS PH PRODUCTION HORTICOLE



Arboriculture fruitière, Floriculture, Maraîchage, Pépinière

VOIE SCOLAIRE, APPRENTISSAGE OU FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



Code diplôme : 32321111 RNCP : 15613

RÉPARTITION HORAIRES

Disciplines	Nombre total d'heures*	
	1 ^e année	2 ^e année
Enseignements généraux		
Expression, communication et économie générale	85	90
LV1 : Anglais	50	50
Education Physique et Sportive	40	40
Mathématiques et Informatique	90	10
Enseignements professionnels		
Gestion de l'alternance et accompagnement au projet personnel et professionnel	45	65
Modules professionnels :		
Pilotage de l'entreprise et filière	65	55
Fonctionnement des agrosystèmes et équipement	135	120
Expérimentation	0	40
Organisation du travail	15	50
Conduite de Production Horticole	140	145
Module d'Initiative Locale (MIL)	35	35
Total	700	700

* Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

RÉMUNÉRATION (apprentissage)

Rémunération en Contrat apprentissage*	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% SMIC**	43% SMIC**	53% SMIC**	100% SMIC**
2 ^{ème} année	39% SMIC**	51% SMIC**	61% SMIC**	
3 ^{ème} année	55% SMIC**	67% SMIC**	78% SMIC**	

* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

** Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

LES DÉBOUCHÉS

Poursuite de la formation : licence pro, CS, école d'ingénieur

Vie active : Chef d'entreprise horticole, salarié, chef de culture, technicien, technico-commercial

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations régulières / entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences

Contrôle continu tout au long de la formation.

Enquête de satisfaction 2 fois par an
50% CCF 50% Épreuves Terminales

POUR S'INSCRIRE

Sur le site Parcoursup, entretien de motivation et sur dossier.

Pour la formation continue :
sur entretien

En dehors des délais Parcoursup :
nous consulter

MODALITÉS FINANCIÈRES

Adhésion à l'association

Possibilité de pension ou demi-pension (nous consulter).

Voie scolaire : voir nos tarifs sur le site web.

Apprentissage et formation continue :
nous consulter

Site web de la MFR



Maison Familiale Rurale Anneyron

10, rue de l'Europe 26140 Anneyron

04 75 31 50 46 - mfr.anneyron@mfr.asso.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

